

# Rapport de présentation des retours d'expériences et recommandations

---

Conclusion de l'expérimentation des complexes aquatiques en France

29 juin 2020



# Expérimentation des complexes aquatiques en France

- Introduction > Mme Roxana MARACINEANU - Ministre des sports
- Présentation du dispositif de l'expérimentation nationale et des sondages > M. Franck TISON - Secrétaire général de l'ANDES
- Retours complets de l'expérimentation > M. Frank CARTIER – Chef de projet D2X International
- Interventions des gestionnaires :
  - Régie publique : M. Stéphane CHATENET, Directeur du SIVOM Complexe aquatique de Chartres de Bretagne (35)
  - Délégation de service public : M. Frédéric GAZERES (Vert Marine), Directeur du Complexe aquatique Ingréo à Montauban (82)
  - Privée : M. Marc LEONARD, Président de Calicéo, Complexe aquatique de Sainte-Foy-lès-Lyon (69)
- Point d'étape sur le décret du 23 juin 2020 et le guide équipement phase 3 du 26 juin 2020  
> Cyril CLOUP – Directeur général de l'ANDES
- Conclusions et perspectives > Franck TISON

# Expérimentation des complexes aquatiques en France

Le dispositif de l'expérimentation nationale	p. 3
Les sondages auprès des exploitants et des usagers	p. 6
Les retours d'expérience des sites	p.16
Les conditions d'ouverture	p.18
Les interventions de sauvetage et de secourisme	p.22
Les mesures techniques	p.24
L'accès à l'établissement	p.27
L'accueil	p.30
Les vestiaires	p.38
Les sanitaires	p.42
Les douches	p.45
Les bassins	p.49
Les toboggans et pentagliss	p.54
Les jeux et jets aquatiques	p.56
Saunas, hammams, espaces bien être	p.57
Les salles de fitness	p.58
Les piscines en outre-mer	p.60
L'aisance aquatique	p.61
Le personnel	p.63
Conclusions sur les retours d'expériences	p.68
La phase 3 de déconfinement – Décret du 23 juin 2020	p.71

# Présentation du dispositif de l'expérimentation nationale

- Origine
  - Recommandations des équipements sportifs à l'initiative de l'ANDES et l'ANDIIS
  - Sensibilisation de Madame la Ministre des sports dès le 15/04 sur l'enjeu de l'ouverture des complexes aquatiques pour l'été 2020
- Lancement de l'expérimentation nationale le 02/06/20 sur 3 semaines
  - Coordination générale de l'ANDES sous l'égide du Ministère des sports, avec le Comité de suivi créé
- Note de cadrage
  - Une approche pragmatique de l'accueil du public pour éprouver les dispositifs mis en place
  - Objectif de sécuriser les protocoles sanitaires et rassurer les concitoyens dans l'optique de l'ouverture en période estivale
  - Sélection de 26 sites volontaires sur le territoire métropolitain et Outre-mer

# Comité de suivi de l'expérimentation nationale

- Ministère des sports - Direction des sports
- Ministère de la santé – Direction de la santé
- Collectivités locales
- Association nationale des élus du sport (ANDES)
- Association des maires de France (AMF)
- France urbaine
- Association nationale des Directeurs des intervenants d'installations sportives et des services des sports (ANDIIS)
- Association Sport et Agglomération (ASPORTA)
- SYDEL- gestionnaires des complexes aquatiques
- Union Sports et Cycles
- Patrick DUNY – Consultant – Expert représentant la France au sein des commissions de normalisation européennes et mondiales
- Fédération Française de natation
- Représentant d'un gestionnaire des baignades naturelles aménagées

Dpt	Exploitant	Site
8	CC Vallées et Plateau d'Ardenne	Centre Aquatique
13	Ville de Miramas	Piscine des Molières
14	CC Valles dunes	Complexe Aquatique Dunéo
17	Ville de La Rochelle	Piscine Lucien Maylin
19	Ville d'Objat	Eco Piscine
33	Ville de Bordeaux	Piscine Stéphelin
	Communauté Agde	
34	Agglomération Hérault Méditerranée	Centre Aquatique l'Archipel
35	Syndicat intercommunal de la Conterie	Piscine de la Conterie
39	Grand Dole	Piscine Léo Lagrange
41	CA de Blois	Piscine Tournesol
47	Grand Villeneuvois	Centre Aquatique de Malbentre
49	Cholet Agglomération	Complexe Sportif Glisséo
57	CA Sarreguemines Confluences	Centre Nautique de Sarreguemines
59	Ville de Marcq-en-Baroeul	Piscine Municipale
60	Agglomération de Compiègne	Piscine de Mercières
69	Ste-Foy-lès-Lyon	Centre de bien-être Calicéo
74	Ville d'Annecy	Piscine des Marquisats
75	Privé	Piscine du Lagardère Paris Racing
76	CU Le Havre Seine Métropole	Centre Aquatique "L'Effet Bleu"
82	Grand Montauban	Centre Aquatique Ingrédio
84	Ville d'Avignon	Stade Nautique
86	Grand Poitiers	Piscine de la Ganterie
91	Ville de Corbeil	Stade Nautique Gabriel Menut
91	Ville de Grigny	Piscine de Grigny
92	CA de l'Espace Sud	Piscine de Saint-Esprit
974	Ville de Saint André de la Réunion	Piscine Michel Debré

## Légende

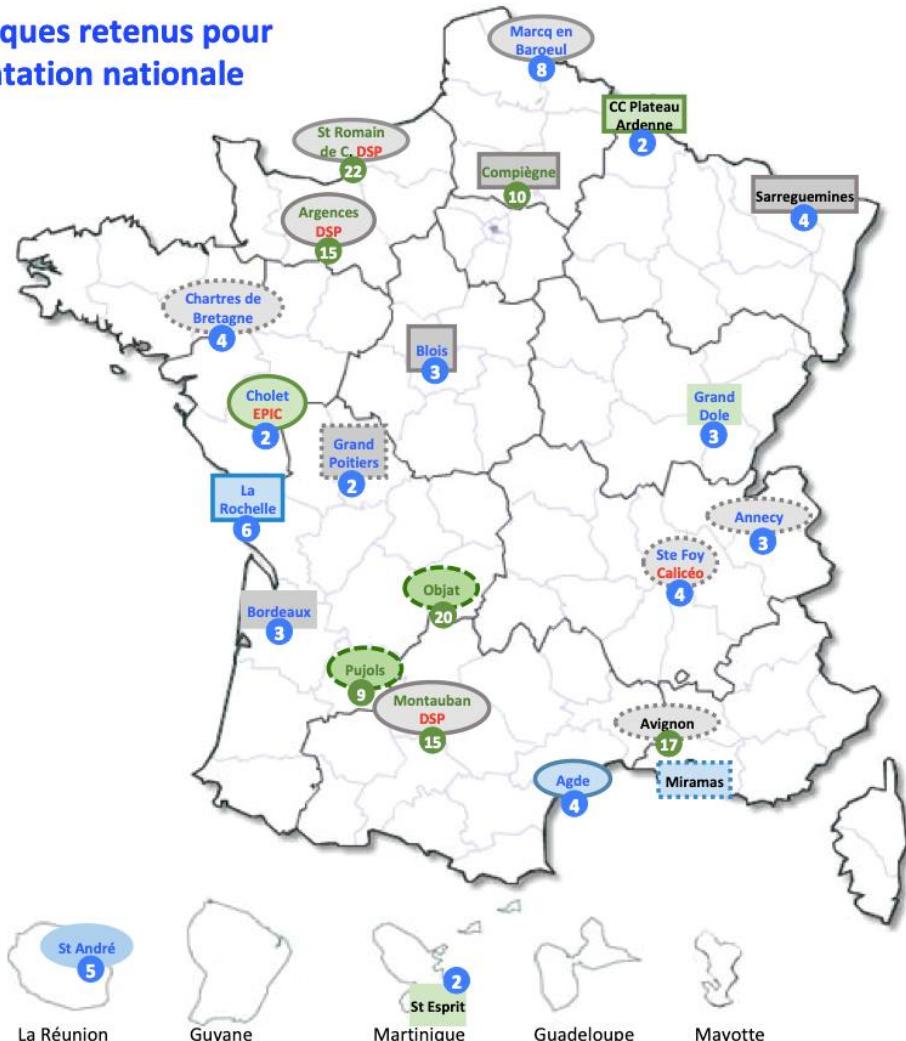
-  Piscine sport loisir
  -  Piscine traditionnelle
  -  Baignade naturelle
  -  Littoral
  -  Rural
  -  Urbain
  -  Piscine couverte
  -  Piscine mixte

Pas de trait : piscine extérieure

**AA :** mise en place aîsance aquatique

  -  **Ouverture entre le 2 et le 8 juillet**
  -  **Ouverture après le 8 juillet**

## Sites aquatiques retenus pour l'expérimentation nationale



# Expérimentation des complexes aquatiques en France

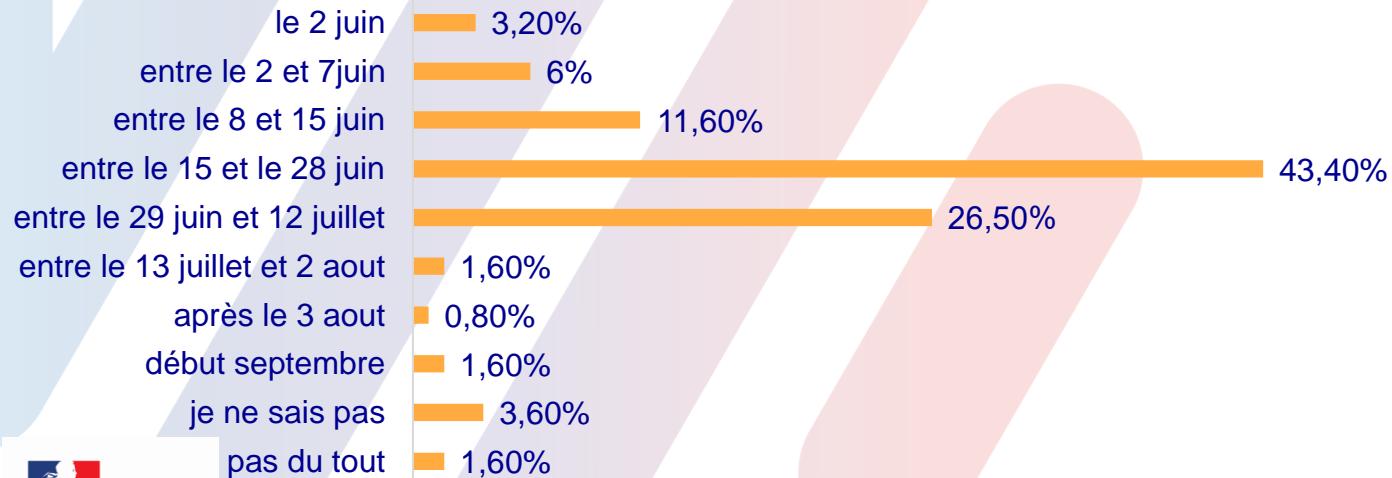
Présentation des sondages dans le cadre de l'expérimentation nationale

# Sondage sur la réouverture des complexes aquatiques

261 retours

74% des gestionnaires ont prévu d'ouvrir leur complexe à partir du 15 juin, dont 41% entre le 15 et 28 juin, et 27% entre le 29 juin et 13 juillet

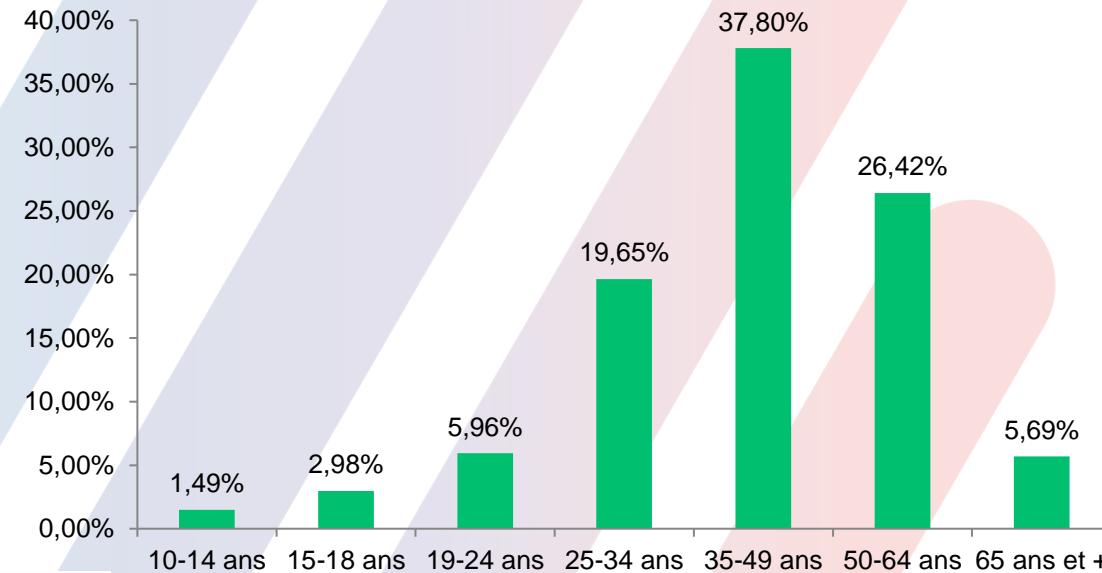
A quelle date prévoyez-vous d'ouvrir votre complexe aquatique ?



# Sondage auprès du public accueilli dans les complexes aquatiques

736 retours dont  
- 62% femmes  
- 38% hommes

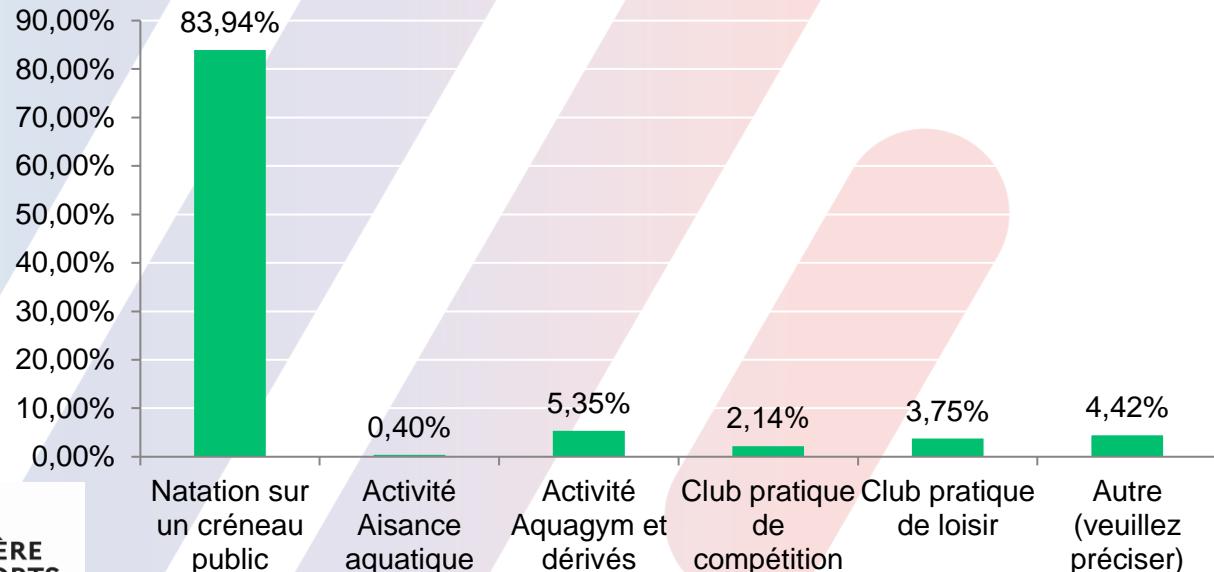
Votre âge ?



# Sondage auprès du public accueilli dans les complexes aquatiques

La très large majorité du public a pratiqué la natation sur un créneau public à 83.9%

Quelle activité avez-vous pratiquée ?



# Expérimentation des complexes aquatiques en France

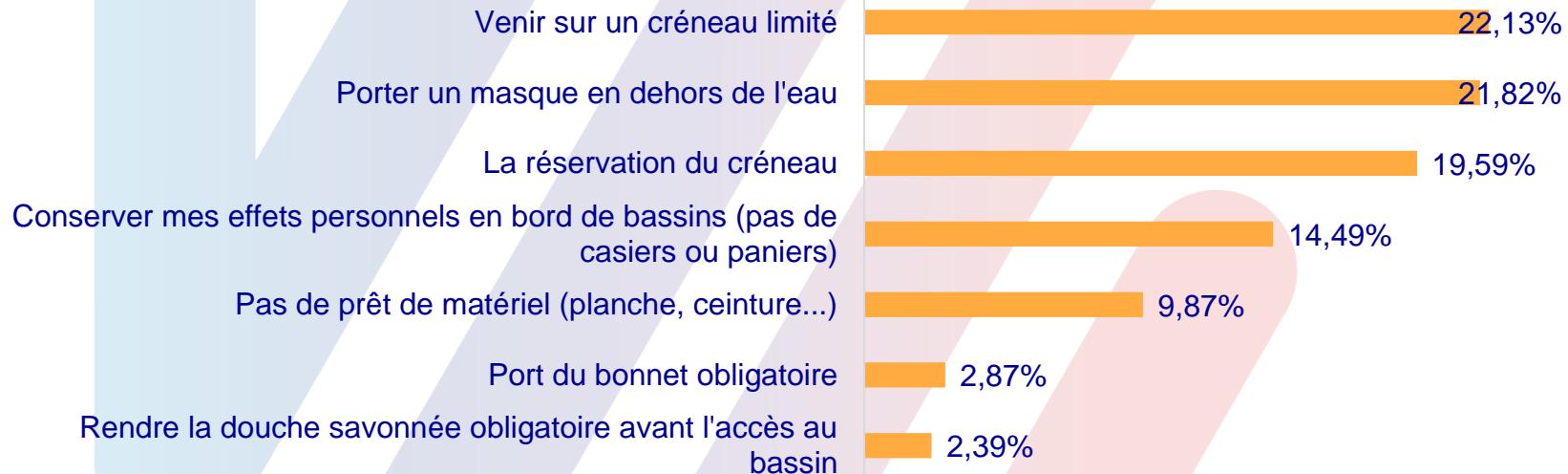
La notion de sécurité a été largement plébiscitée devant l'hygiène durant la période de confinement.

## Les mesures utiles pour le grand public



# Expérimentation des complexes aquatiques en France

## Les mesures les plus contraignantes – période COVID-19



# Expérimentation des complexes aquatiques en France

Après le confinement, le public souhaite prioritairement maintenir les mesures d'hygiène et aspire à retrouver la liberté de mouvement sans contrainte.

## Les mesures à maintenir post-confinement Covid-19



# Expérimentation des complexes aquatiques en France

## Les mesures les plus faciles à accepter



**Complément :** Enquête réalisée du 7 au 17 mai 2020 auprès de 27 047 clients des centres aquatiques gérés par Récrea et S-Pass :

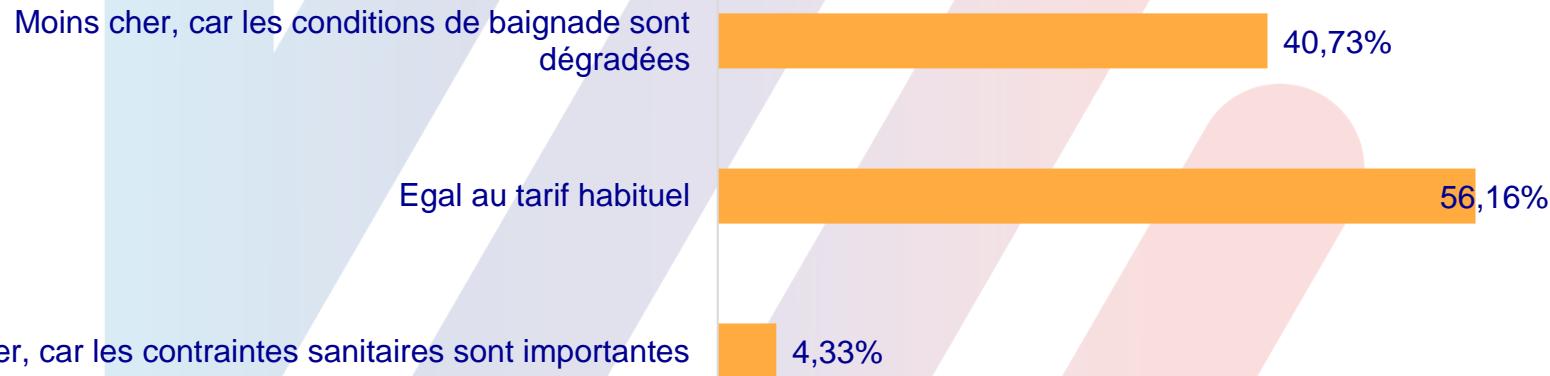
Les mesures que les clients sont prêts à respecter pour garantir la protection de chacun :

- ✓ Prendre une douche savonnée à 77%
- ✓ Venir sur des créneaux réservés à 68%
- ✓ Venir seul à 60%
- ✓ Nettoyer son casier après utilisation à 58%
- ✓ Venir sur une durée limitée à 55%

# Expérimentation des complexes aquatiques en France

Pour 56% des personnes, le tarif doit rester identique, et moins cher pour 40% des sondés en raison d'une prestation jugée dégradée

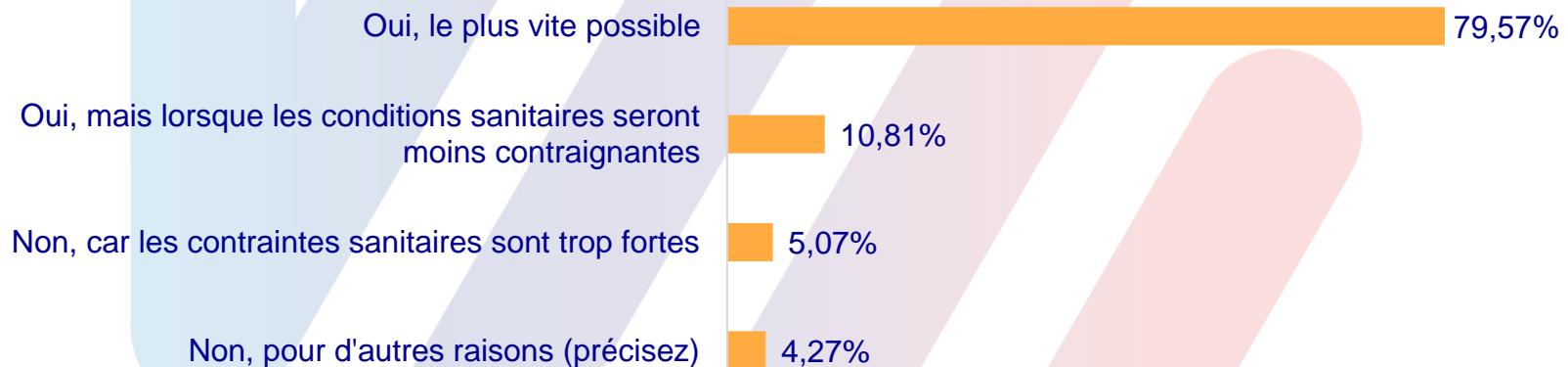
Le tarif d'entrée à la piscine doit-il être ?



# Expérimentation des complexes aquatiques en France

La très large majorité (80%) souhaite revenir dans son complexe aquatique le plus vite possible grâce aux mesures sanitaires et conditions d'accueil.

Les mesures sanitaires et les conditions d'accueil vous encouragent-elles à revenir à la piscine ?



# Expérimentation des complexes aquatiques en France

## Présentation des retours d'expériences des sites

A l'approche des vacances estivales, période pendant laquelle les piscines accueillent en moyenne 1/3 de leur public de l'année, l'enjeu des sécurités apparaît plus que jamais prégnant :

- **sécurité sanitaire**, les piscines publiques offrent un environnement soigneusement désinfecté. La fermeture ou la limitation de leur capacité d'accueil risque d'orienter une partie de leur public vers des baignades « sauvages » qui ne permettent pas de garantir la même sécurité sanitaire,
- **sécurité de baignade**, les piscines publiques assurent une surveillance de tous les instants de leurs usagers. La recrudescence des noyades, dont les prémisses apparaissent ces dernières semaines dans le Var par exemple, est liée à des baignades en milieu non surveillé. Il est donc essentiel de favoriser un retour des usagers dans les piscines,
- **sentiment de sécurité**, les recommandations et consignes de distanciation poussées à l'extrême ou mal appliquées génèrent un sentiment d'insécurité qui peut limiter l'accès aux piscines. La mise en place de procédures simples, communes, efficaces et partagées favorisera la confiance des usagers et leur retour dans les établissements.

# Expérimentation des complexes aquatiques en France

## Retour d'expériences et recommandations

Ce rapport s'appuie sur les recommandations faites par l'ANDEX et l'ANDIIS dans le **GUIDE DE RECOMMANDATIONS DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS, SITES ET ESPACES DE PRATIQUES SPORTIVES**.

Les retours d'expériences se veulent opérationnels, c'est pourquoi le rapport vous est présenté sous la forme de fiches qui abordent les points traités dans le Guide.

Pour chaque fiche, les mesures proposées sont reprises dans un tableau qui comprend 3 niveaux d'urgence sanitaire en référence à ceux établis par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) :

	Niveaux		
	3	2	1
Événement unique ou multiple avec des conséquences minimes pour la santé publique			X
Événement unique ou multiple avec des conséquences modérées pour la santé publique		X	
Événement unique ou multiple ayant d'importantes répercussions sur la santé publique	X		
Mesure obligatoire			
Mesure préconisée			
Mesure recommandée (conseillée, adéquate)			

En dehors des périodes d'urgence sanitaire, les établissements reviennent à leur fonctionnement habituel, qui pourrait être adapté en reprenant certaines mesures du niveau 1 que l'exploitant estimerait nécessaires.

# Conditions d'ouverture

## Vente en ligne pour réservation de créneaux

### Retour d'expériences et recommandations

Selon l'équipement informatique des sites, la vente en ligne et la réservation ont pu être mis en place. Cette procédure permet de gérer les entrées dans un contexte de réduction drastique de la FMI.

Certains sites comme Corbeil ou Grigny craignent qu'une partie de la population estivale ne réserve pas et ne soit pas informée de cette nécessité de réservation.

Les nombreux refus probables à l'entrée pourraient poser des problèmes de sécurité à l'extérieur de l'établissement.

Lundi 29 juin 2020 entre 10:00 et 11:00  
Piscines d'Annecy, Réserver un créneau de nage

Nom\*

Prénom\*

Email\*

FR (+33)

Portable\*

Je consens à ce que les informations complétées ci-dessus soient utilisées par les agents de la Ville d'Annecy pour l'envoi d'un questionnaire de satisfaction.

JE PRENDS RENDEZ-VOUS

et valide les CGU

Vos données personnelles ne seront pas communiquées à des tiers.

Lire les conditions générales d'utilisation SynBird.

Mesures	Niveaux		
	3	2	1
Réservation en ligne			
Vente en ligne			
Suivi en direct de la fréquentation			

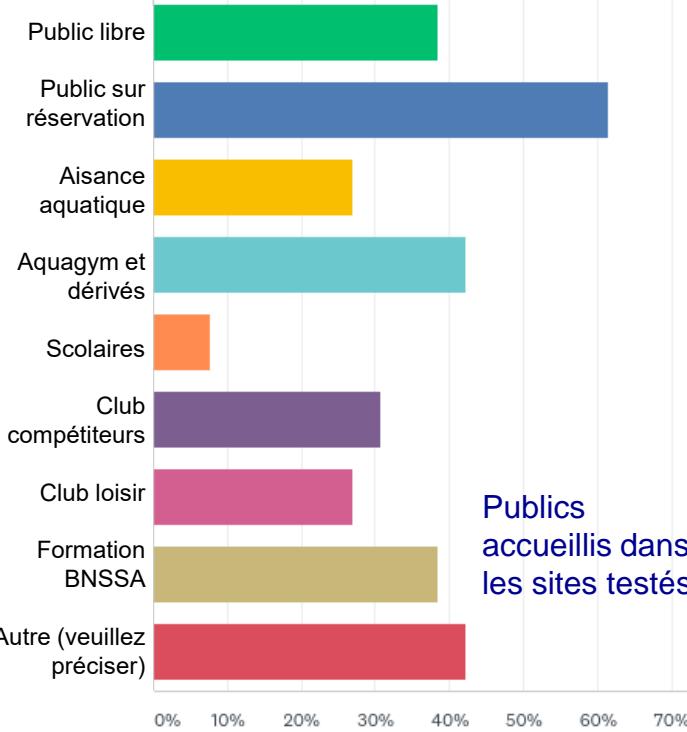
Le recours aux prestations de réservation en ligne est bien présent (la moitié des sites interrogés), mais nécessite un investissement complémentaire, parfois important selon les prestataires.

L'achat en ligne est très peu développé.

**Développement à envisager :** Intégrer en base des appels d'offres logiciels un module de réservation et de paiement en ligne avec possibilité de traçage des entrées au choix de l'usager.

Mise en place par la DGFiP d'un outil de paiement en ligne aisément opérationnel (TIP).

# Conditions d'ouverture



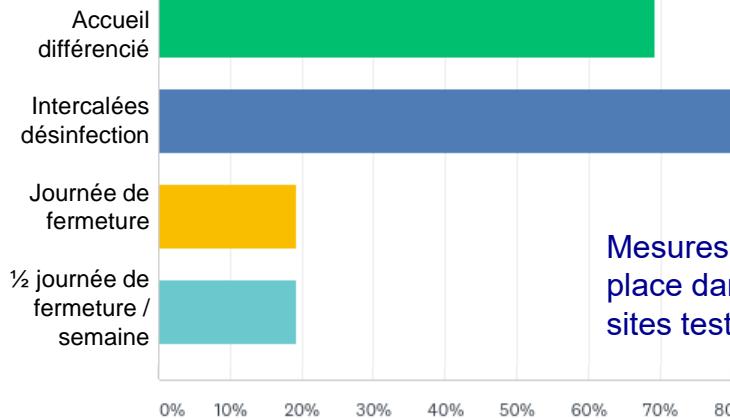
La réservation de créneaux permet de contrôler précisément la fréquentation, mais cela réduit fortement la capacité de fréquentation journalière.

Reprise de l'accueil de groupes (activités, clubs, aisance aquatique) avec des effectifs réduits.

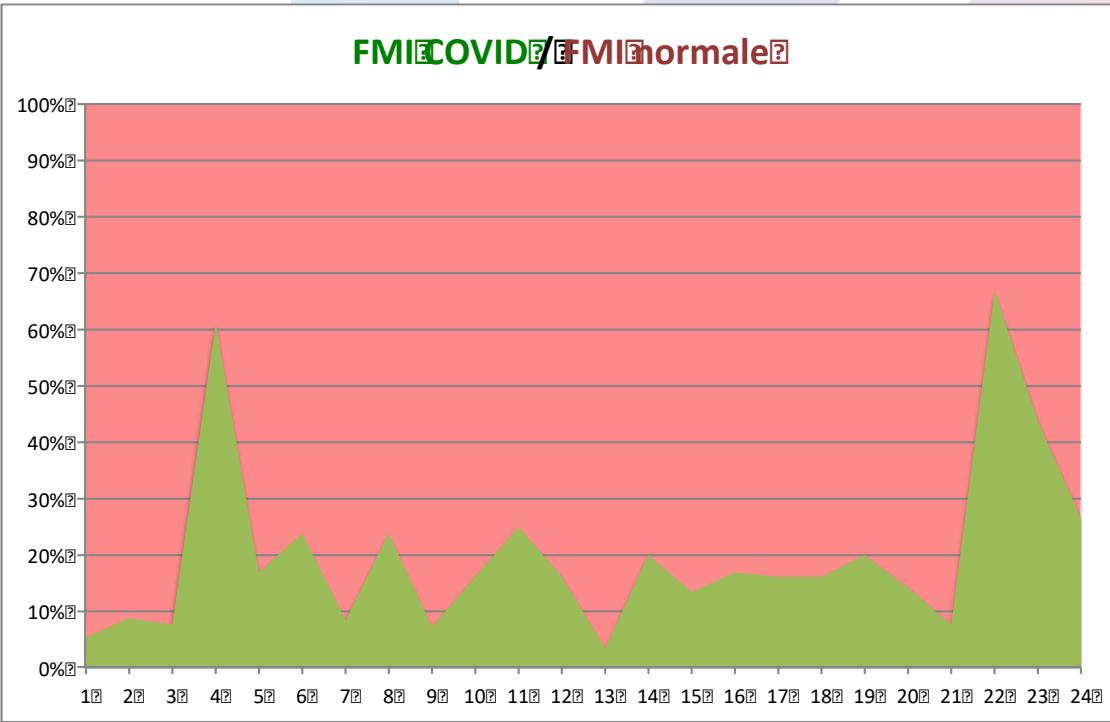
Accueil scolaire rare (le plus souvent suspendu jusqu'à la rentrée).

Accueil différencié des publics généralisé avec séquences intercalées de phases de désinfection.

Tarification spéciale proposée par quelques sites.



# Conditions d'ouverture



Sur les piscines testées, la FMI «Covid» représente 19% de la FMI «normale».

Le nombre d'usagers restreint facilite la mise en place des mesures mais engendre de lourdes pertes d'exploitation.

Cette situation n'est tenable qu'à court terme pour les collectivités. Les établissements privés (Calicéo) ont ouvert avec une FMI aux 2/3 de la jauge maximale.

Les exploitants souhaitent avoir une indication simple pour le calcul de la FMI «Covid» qui permette un bon niveau d'accueil du public.

# Conditions d'ouverture

## Retour d'expériences et recommandations

Réservation de créneaux pour la moitié des sites.  
Tarifs réduits ou gratuité pour 1/3 des sites.  
Ces mesures sont moins nécessaires si la FMI se rapproche de la normale.

Accueil différencié des publics pour la moitié des sites, intercalé des phases de désinfection recommandées (2/3 des sites).

Certains sites pratiquent une désinfection en continu.

1/3 des sites prévoient ½ journée de fermeture dédiée à la désinfection.

Mesures	Niveaux		
	3	2	1
FMI réduite	Maximum 1/3 FMI	Maximum 80% ou 2/3 de la FMI	
Accueil différencié des publics			
Réservation des créneaux			
Tarification spéciale			
Séquences intercalées de phases de désinfection	ou Désinfection en continu	ou Désinfection en continu	
Journée ou ½ journée de fermeture			

# Intervention de sauvetage et secourisme

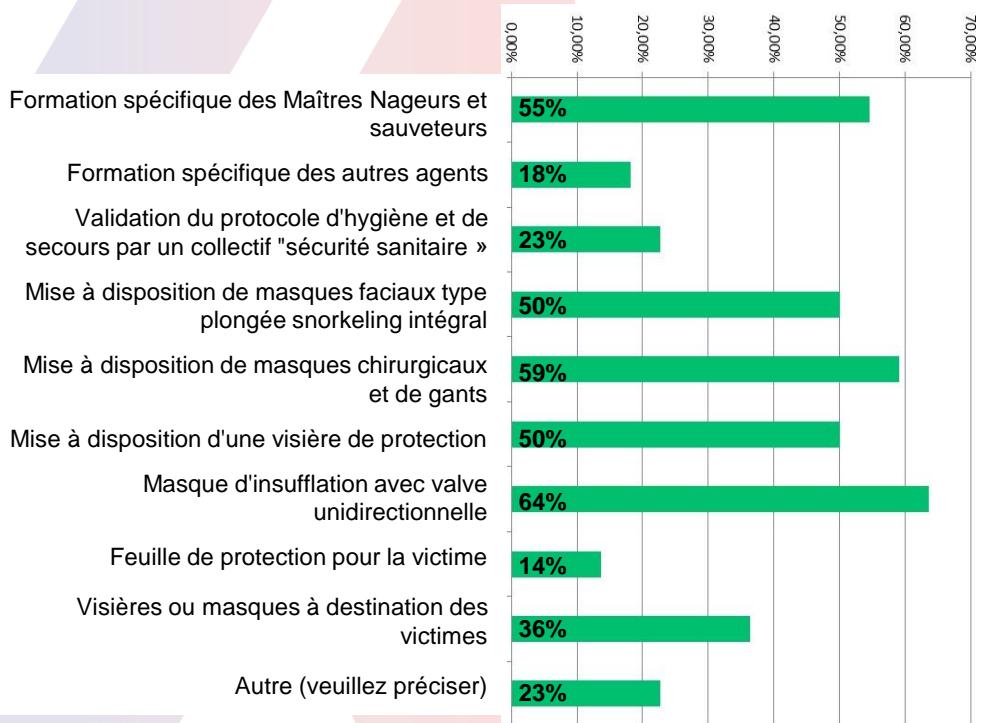
Généralisation de la formation du personnel de bassin et utilisation :

- de masques d'insufflation avec valve unidirectionnelle
- de masques de type intégral snorkeling pour interventions dans l'eau
- de masques chirurgicaux pour interventions terrestres.

Protection des victimes prévues (masque ou visière, gel).

Peu de validations de protocoles hygiène et secours par un collectif intégrant du personnel de santé, pompier et agents de l'équipement, mais disposition très appréciée.

## Mesures mises en place dans les sites testés



# Intervention de sauvetage et secourisme

## Retour d'expériences et recommandations

Les formations spécifiques permettent de rassurer les agents. Les protocoles construits en équipe sont bien acceptés par les agents.

L'utilisation des masques de snorkeling nécessite un entraînement pour maîtriser le remorquage. Elle n'est pas possible pour les plongées > 2 m, sauf avec un pince-nez pour la compensation Valsalva ou maîtrise de la compensation par BTV (Béance Tubulaire Volontaire).

La protection des sauveteurs / secouristes doit être irréprochable avec un renforcement des EPI = mallette pour chaque MNS.

Mesures	Niveaux		
	3	2	1
Formation spécifique MNS			
Validation du protocole par un collectif «sécurité sanitaire»			
Masques faciaux snorkeling intégral			
Masques chirurgicaux et gants			
Visières (MNS)			
Masque d'insufflation avec valve unidirectionnelle			
Feuille de protection pour la victime			
Visières ou masques à destination des victimes			

# Mesures techniques

## Traitement d'air

Augmentation du volume d'apport d'air neuf	Presque tous les sites couverts
Part d'apport d'air neuf	80 à 100%
Autres mesures	Ouverture dès que possible des portes, façades ou toiture  Changement des filtres de CTA



# Mesures techniques

## Traitement d'eau

Taux de chlore actif programmé	> à 0,8 mg/l
Opérations réalisées avant la réouverture	Surchloration Désinfection Vidange
Légionnelle - Choc thermique sur les eaux chaudes sanitaires	Sur la moitié des sites
Désinfection généralisée de tous les espaces avec un produit conforme à la norme NF EN 14 476 ?	Sur 2/3 des sites
Autres mesures contre la Légionnelle	Analyse Détartrage douches

Les exploitants ont regretté un manque de concertation entre les ARS sur les taux de chlore à prendre en compte.



# Mesures techniques

## Retour d'expériences et recommandations

La mise en œuvre technique n'a pas posé de difficultés particulières, les établissements étant rompus à ce type de dispositions.

Cependant, des recommandations communes par les ARS sont souhaitées selon les niveaux de risque sanitaire.

### Développement à envisager :

Développement d'un logiciel (Ministère des Sports ?) pour réaliser une évaluation théorique de l'efficacité du traitement au chlore dans chaque bassin selon la valeur Ct, la fréquentation, le pH, la température...

Valeur Ct = concentration de désinfectant et du temps de contact dans l'eau traitée

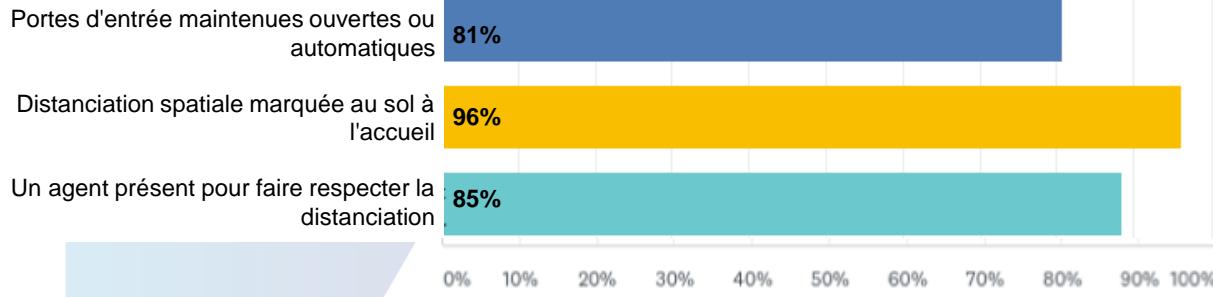
Mesures	Niveaux		
	3	2	1
Apport d'air neuf dans les espaces couverts en %	> 80%	> 80%	
Vidange des bassins			
Taux de chlore actif	0,8 à 1,4 mg/l	> à 0,8 mg/l	
Choc thermique sur eaux chaudes sanitaires			
Désinfection des espaces avec produit conforme NF EN 14 476			

### Développement à envisager :

En complément de la désinfection chimique, l'action des UV sur les virus les plus résistants (non enveloppés) est très performante. Ce type de traitement est à encourager dans les limites réglementaires pour les lampes UV basse pression à spectre monochromatique.

# L'accès à l'établissement

## Mesures mises en place dans les sites testés



Mise en place généralisée des mesures simples comme le marquage au sol de la distanciation spatiale.

Circuits de cheminement avec barrières amovibles.

Porte d'entrée maintenue ouverte dès que possible.

Un agent présent à l'extérieur pour rappeler les consignes.

# L'accès à l'établissement



# L'accès à l'établissement

## Retour d'expériences et recommandations

Ces mesures sont faciles à mettre en place et à maintenir sur la durée.

Gestion des flux nécessaire en cas de FMI réduite pour gérer les files d'attentes probables en période estivale.

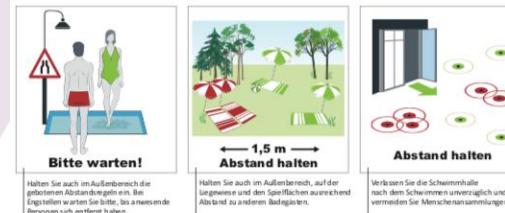
Maintien du marquage au sol pour rappel des gestes barrière.

Mesures	Niveaux		
	3	2	1
Marquage au sol (circulations)	Red	Orange	Green
Distanciation spatiale marquée au sol	Red	Orange	Green
Barrières pour canaliser les flux	Orange	Orange	Pink
Portes maintenues ouvertes ou portes automatiques	Orange	Green	Pink
Affichage des consignes	Red	Red	Red

## Développement à envisager :

Création d'une affiche simple rappelant les mesures principales à respecter pouvant être diffusée dans tous les sites.

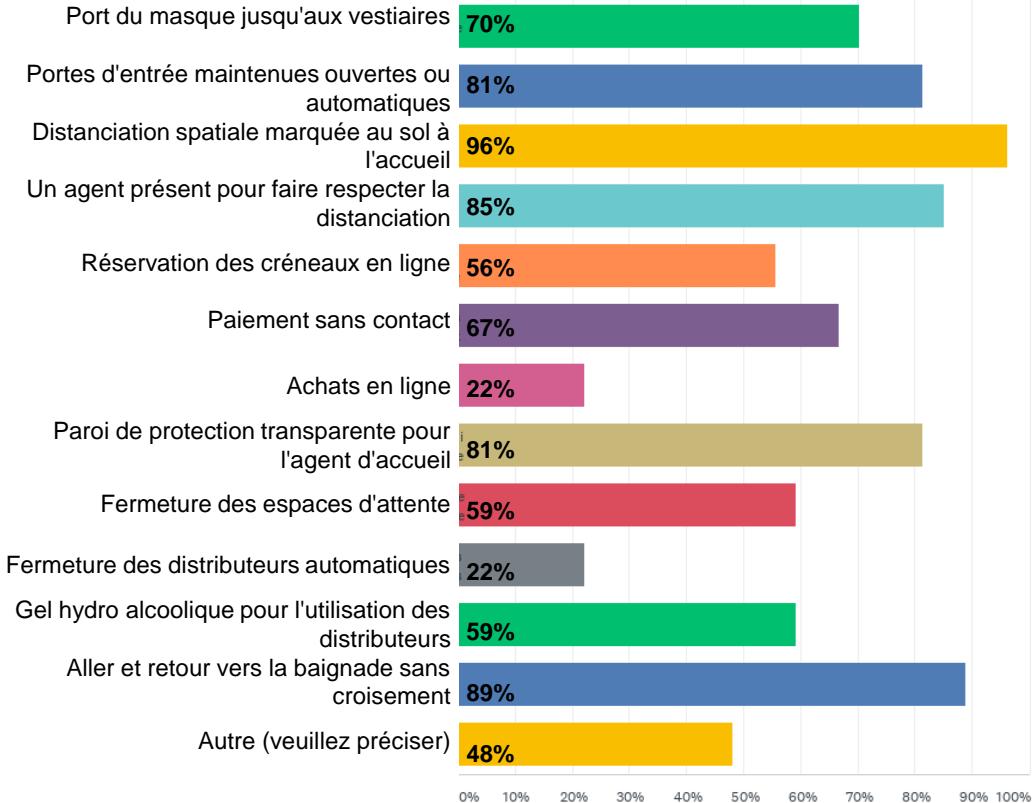
Information für unsere Badegäste



Affiche de la DGB  
(Société Allemande  
pour la baignade)

# L'accueil

## Mesures mises en place dans les sites testés



Mise en place généralisée des mesures telles que le port du masque, les parois de protection à l'accueil, la distanciation spatiale avec marquage au sol, le paiement sans contact et la mise à disposition de gel hydroalcoolique. Quelques difficultés dans l'approvisionnement en matériel (marquage).

Généralisation des réservations pour la gestion de la faible capacité d'accueil.

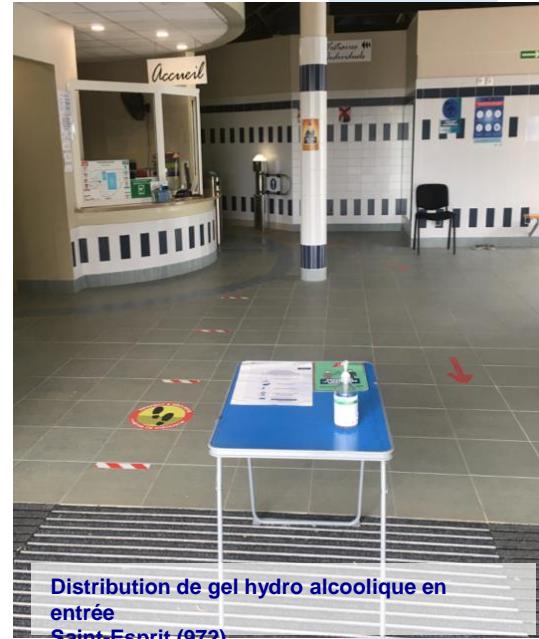
L'alternance des créneaux s'appuie sur différentes solutions :

- entrée par vagues gérées à l'aide de bracelets de couleurs différentes,
- entrées par vague unique, évacuation du bassin entre chaque vague,

Mise en place d'un sens unique de circulation de l'entrée à la sortie.

Prise de température marginale (Calicéo)

# L'accueil



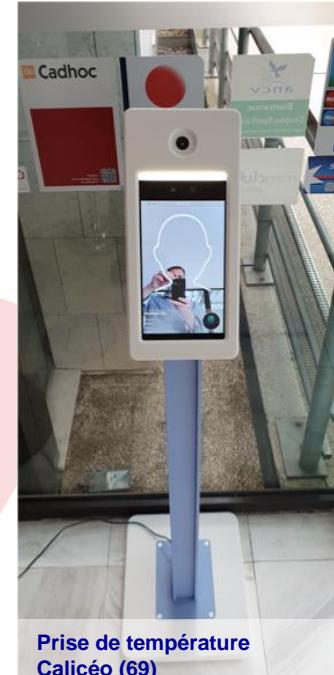
# L'accueil



Paroi de protection transparente  
St Romain de Colbosc (76)



Informations  
Montauban (82)



Prise de température  
Calicéo (69)

# L'accueil

## Retour d'expériences et recommandations

Des mesures bien acceptées par les usagers.

Pérennisation souhaitable de certaines d'entre-elles lors des phases de déconfinement :

- Marquage au sol
- Protection vitrée devant l'accueil
- Port du masque
- Lavage des mains

Rappel aux usagers que l'épidémie est encore présente.

Le lavage des mains à l'entrée permet une utilisation des cabines et casiers avec un risque réduit .

Mesures	Niveaux		
	3	2	1
Port du masque de l'entrée aux vestiaires	Red	Orange	Green
Distanciation spatiale marquée au sol	Red	Orange	Green
Paroi de protection transparente pour agent d'accueil	Red	Orange	Orange
Mise à disposition de gel hydro-alcoolique	Red	Red	Red
Fermeture des espaces d'attente	Red	Orange	Light Blue
Affichage des recommandations sanitaires	Red	Red	Red
Fermeture des distributeurs automatiques	Red	Light Blue	Light Blue
Appareil de prise de température	Orange	Orange	Light Blue
Paiement sans contact	Orange	Orange	Green

# L'organisation du parcours du baigneur depuis l'accueil

## Retour d'expériences et recommandations

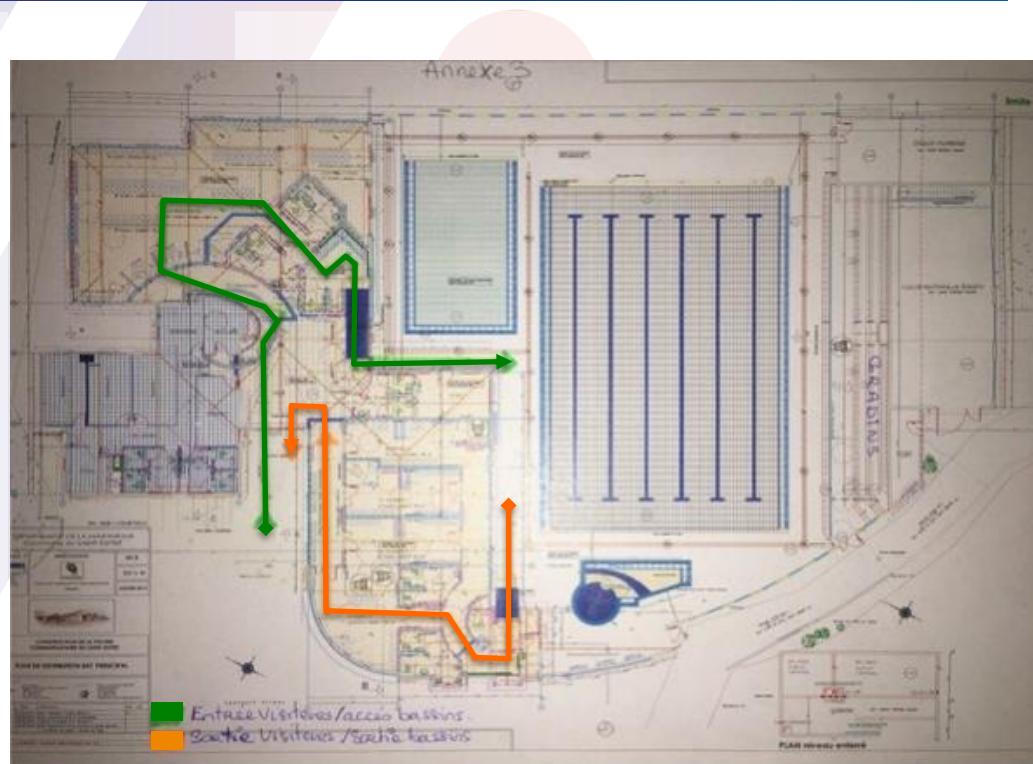
La quasi-totalité des sites testés a mis en place un sens de circulation unique dans l'établissement.

La présence de vestiaires séparés hommes et femmes permet, en rendant les espaces mixtes, un circuit séparé assez efficace limitant les zones de croisement.

La marche en avant permet de gérer les flux en limitant les risques de contamination.

Proposer ce type de circulation dès que la configuration des locaux la rend possible, voire y réfléchir pour la conception des nouvelles piscines.

**Efficacité du dispositif** = Exemple de la Piscine de Montbrison utilisée comme sas de décontamination pour les personnels à risque.

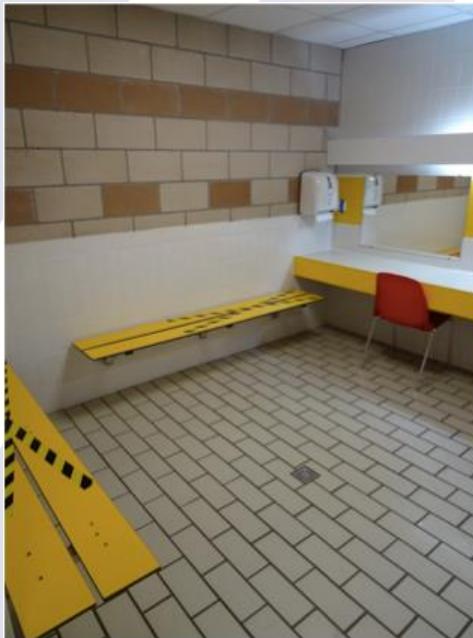


# Expérimentation des complexes aquatiques en France

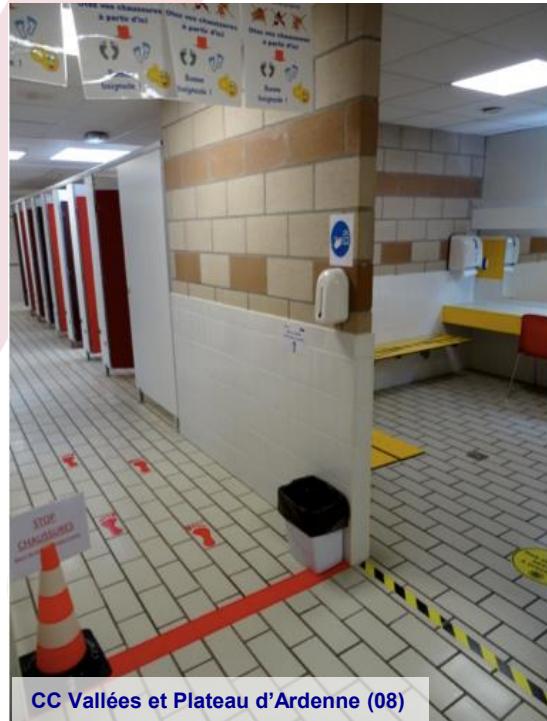


Déchaussage avant accès aux vestiaires  
Grand Poitiers (86)

Déchaussage avec  
distanciation

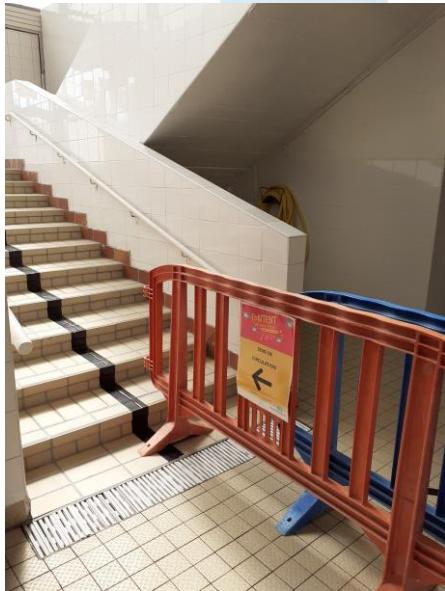


Gel avec borne sans  
contact



CC Vallées et Plateau d'Ardenne (08)

# L'organisation du parcours du baigneur depuis l'accueil



Sens de circulation y compris dans les  
escaliers d'accès aux bassins  
(Corbeil 91)



Sens de circulation pour accès au bassin  
Agglo Dole (39)

# Expérimentation des complexes aquatiques en France

Cheminements sans croisement

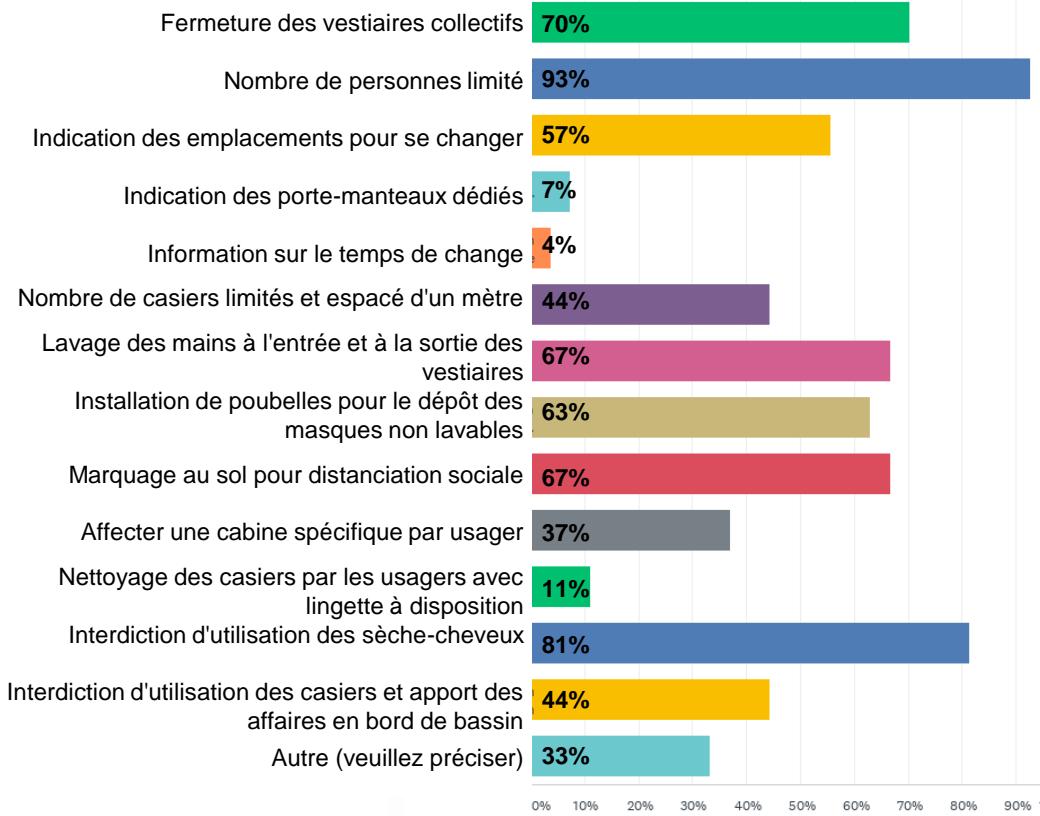


L'accès à l'établissement et l'accueil



# Les vestiaires

## Mesures mises en place dans les sites testés



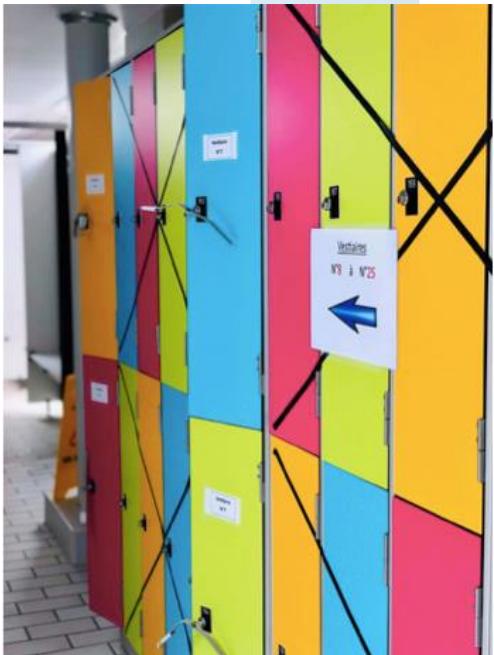
La limitation des usagers et la fermeture de certains espaces permet d'éviter les contacts dans les vestiaires.

Certains sites ont mis en place des systèmes très sécurisants (Affaires apportées au bord du bassin avec un espace réservé, affectation d'une cabine par usager) Ces mesures sont difficiles à conserver avec une augmentation de la FMI.

Le personnel d'entretien est chargé de veiller au respect des mesures avec des effectifs supplémentaires dans la plupart des cas.

Peu de sites impliquent les usagers dans le processus de nettoyage (par exemple les faire nettoyer avec une lingette les portes de casiers)

# Les vestiaires



Nombre de casiers limités à 1/4  
CC Vallées et Plateau d'Ardenne (08)



Séparation du cheminement  
Chartres de Bretagne (35)



Identification d'un numéro de cabine par usager  
Grand Dole (39)

# Les vestiaires

## Retour d'expériences et recommandations

La mise en place des gestes barrières dans les vestiaires s'accompagne d'une signalétique importante, de la condamnation de certains espaces et d'une présence accrue du personnel (nettoyage, contrôle, guidage).

Les usagers ont été satisfaits de ces mesures globalement bien acceptées.

Les gestes barrières doivent être conservés lors des phases de déconfinement (port du masque, lavage des mains, distanciation).

Mesures	Niveaux		
	3	2	1
Fermeture des vestiaires collectifs	Red	Green	Light Blue
Nombre de personnes limité	Orange	Orange	Green
Indication des portes manteaux dédiés	Orange	Light Blue	Light Blue
Lavage des mains à l'entrée et à la sortie des vestiaires	Orange	Orange	Orange
Port du masque	Red	Orange	Light Blue
Installation de poubelles pour le dépôt de masques non lavables	Red	Orange	Green
Information sur le temps de change	Orange	Green	Light Blue
Marquage au sol	Red	Orange	Light Blue

# Les vestiaires

## Retour d'expériences et recommandations

Certaines mesures mises en place ne peuvent fonctionner qu'avec une FMI très réduite et devront être assouplies lors des phases de déconfinement comme :

- L'affectation d'une cabine spécifique par usager
- Interdiction des casiers et apport des affaires sur le bord du bassin (risque de vol)

Le lavage des mains avant les vestiaires permet de limiter les risques de contamination par contact dans les cabines et casiers.

La participation des usagers, peu sollicitée, est à développer pour un accueil plus important (lingette et sac poubelle à disposition par exemple).

Mesures	Niveaux		
	3	2	1
Déchaussage avant l'entrée dans les vestiaires			
Affecter une cabine spécifique par usager			
Nettoyage des casiers par les usagers avec lingette à disposition			
Interdiction d'utilisation de sèche-cheveux			
Interdiction d'utilisation des casiers et apport des affaires au bord de bassin			
Indications des emplacements pour se changer			

# Les sanitaires

Mesures mises en place dans les sites testés

Distributeurs automatiques de savon

70%

Mesures simples et nettoyage plus fréquents mis en place dans les espaces sanitaires.

Interdiction des sèche-mains

81%

Pas de difficulté particulière.

Poubelles à pédales ou sans contact

96%

0% 10% 20% 30% 40% 50% 60% 70% 80%

# Expérimentation des complexes aquatiques en France



## Les sanitaires

Désinfection fréquente

Distributeur de savon

Essuie-mains jetables  
Poubelles

# Les sanitaires

## Retour d'expériences et recommandations

Mise en place sans difficulté des mesures dans les sanitaires.

Certains sites comme Corbeil et Grigny se sont inspirés du protocole espagnol qui demandent pour limiter les projections :

- De faire ses besoins assis
- De tirer la chasse d'eau couvercle rabattu

Mesures	Niveaux		
	3	2	1
Distributeurs automatiques de savon			
Interdiction de sèche-mains			
Poubelles à pédales ou sans contact			
Affichage consignes			
Condamnation des urinoirs pour limiter les projections			
Besoins assis			
Chasse d'eau tirée couvercle rabattu			
Nettoyage plus fréquent			

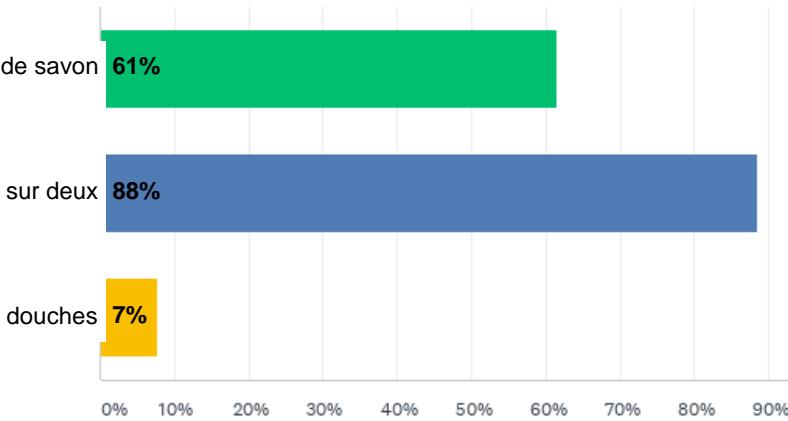
# Les douches

Mesures mises en place dans les sites testés

Distributeurs automatiques de savon **61%**

Fermeture d'une douche sur deux **88%**

Cloisonnement des douches **7%**



La plupart des sites testés ont condamné une douche sur 2 et mis en place des distributeurs de savon pour la douche savonnée.

Le respect strict de cette mesure impose le plus souvent le contrôle par du personnel.

# Les douches

**Sas de décontamination avant la douche (3" par personne, environ 800 /heure)**



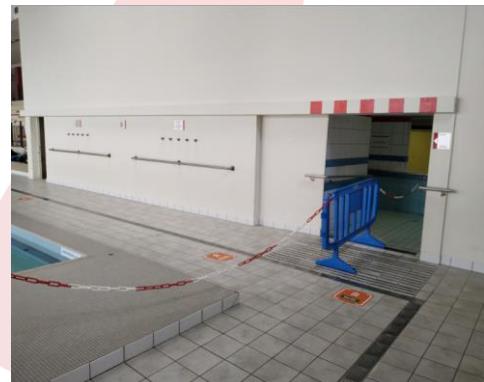
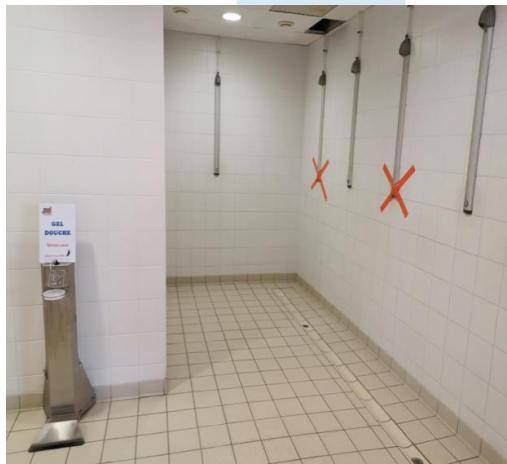
## Développement à envisager :

Mise en place de sas de décontamination avec prise de température avant la douche.



**1 douche sur 2 condamnée et rappel de l'obligation de douche**  
**La Rochelle (17)**

# Les douches



# Les douches

## Retour d'expériences et recommandations

La douche savonnée permet de conserver une eau désinfectante de qualité, élément déterminant dans la lutte contre la propagation des virus.

Le non respect de cette obligation est un problème récurrent dans les piscines, bien avant la crise COVID.

S'appuyer sur le risque sanitaire pour sensibiliser les usagers sur l'obligation de la douche et améliorer durablement la qualité des eaux de baignade.

Les piscines ayant mis en place une marche en avant totale utilisent des espaces douches différents pour l'aller (obligation de savon) et le retour (parfois pas de douches disponibles).

Mesures	Niveaux		
	3	2	1
Distributeurs automatiques de savon			
Fermeture d'une douche sur deux			
Personnel pour faire respecter la douche savonnée			
Cloisonnement des douches			
Affichage sur l'obligation de la douche savonnée			
Douches aller différentes des de sortie pour éviter les croisements			
Purge régulière des douches non utilisées (contre la légionellose)			

# Les bassins

**Sens de circulation dans les bassins**  
CC Vallées et Plateau d'Ardenne (08)



**Message de prévention**  
Calicéo (69)



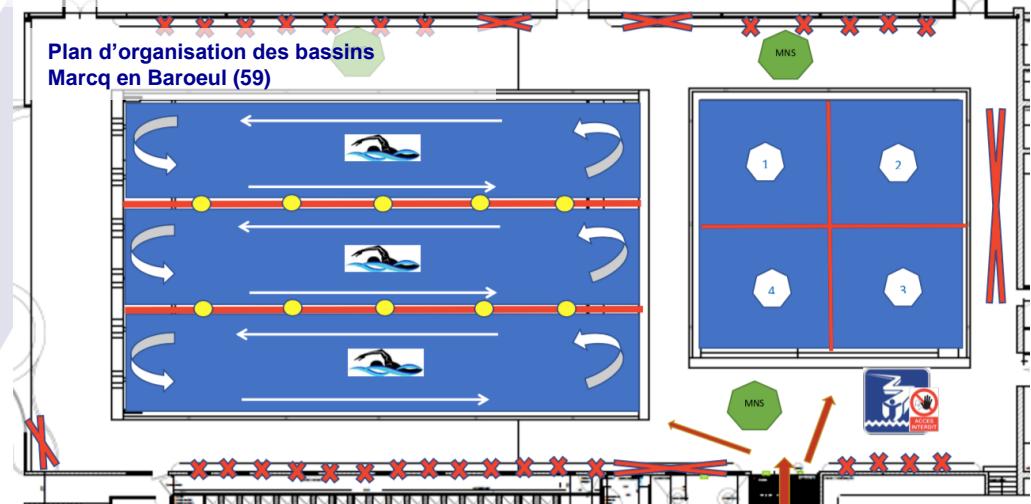
**Mobilier respectant la distanciation**  
Calicéo (69)



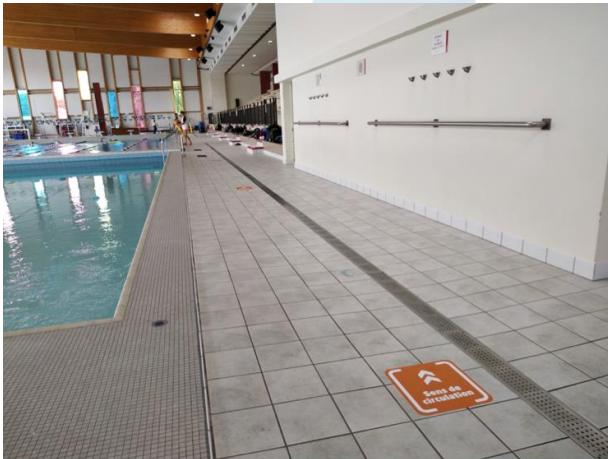
**Marquage au sol sens de circulation**  
Poitiers (86)



**Plan d'organisation des bassins**  
Marcq en Baroeul (59)



# Expérimentation des complexes aquatiques en France



Circulation à sens unique  
Grand Poitiers (86)



Balisage des gradins  
CC Vallées et Plateau d'Ardenne (08)

## Les bassins et les plages

Casiers condamnés et effets personnels sur les gradins  
Grand Poitiers (86)



# Expérimentation des complexes aquatiques en France



Bouée tube de sauvetage  
Masque de snorkeling  
Visière et EPI



Messages de prévention  
Calicéo (69)

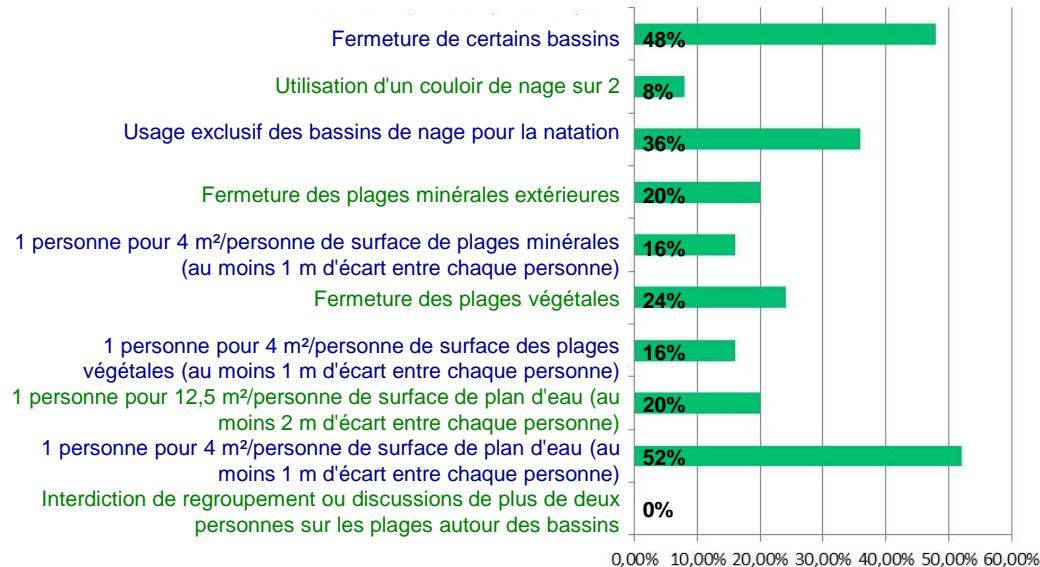
## Les bassins et les plages



Plages condamnées  
Grand Poitiers (86)

# Les bassins

## Mesures mises en place dans les sites testés



La plupart des équipements disposant de plusieurs bassins en ont fermé une partie.

L'interdiction de regroupement n'a pas été nécessaire compte tenu de la faible FMI.

Le ratio d'une pers pour 4 m<sup>2</sup> de bassin a été le plus usité ainsi qu'une pratique exclusive de la nage dans les bassins de 25 ou 50m en limitant les usagers.

# Les bassins

## Retour d'expériences et recommandations

Mise en place de la distanciation spatiale par la limitation du nombre de bassins ouverts et l'accès majoritaire aux bassins de natation (lignes d'eau plus faciles à contrôler).

Sens de circulation sur les plages et pour l'entrée et sortie dans l'eau permet de limiter les croisements.

Marquage des zones de dépose des effets personnels en cas de suppression des casiers.

L'augmentation de la fréquentation et des espaces ouverts rendra difficile le respect de la distanciation, mais le milieu chloré limite les risques.

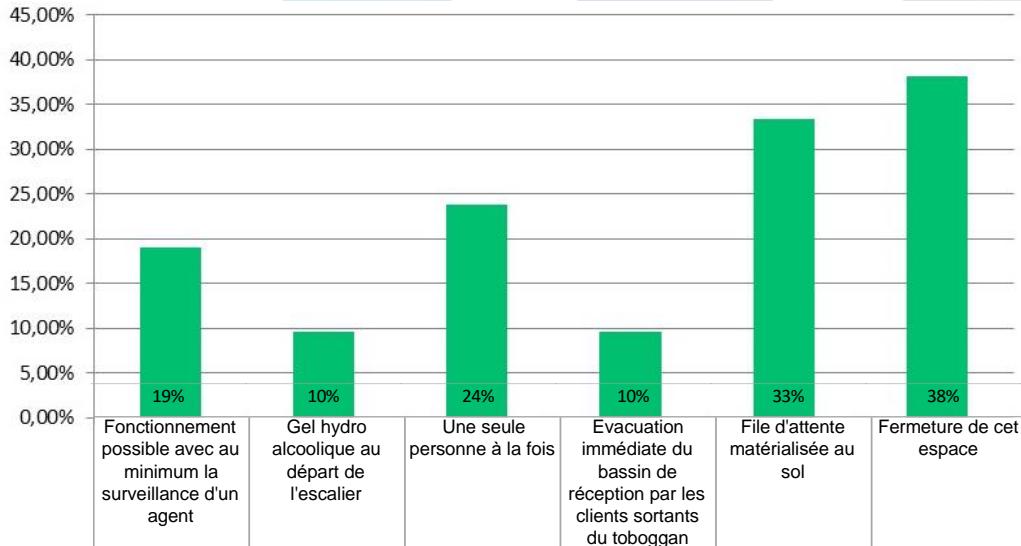
La fermeture des plages extérieures pratiquée par certains sites n'apparaît pas justifiée (distanciation naturelle).

Un renfort du personnel de surveillance peut s'avérer nécessaire ainsi que la présence d'agents de sécurité.

Mesures	Niveaux		
	3	2	1
1 personne pour 4m <sup>2</sup>	Maximum 1/3 FMI	Maximum 80% ou 2/3 de la FMI	Maximum 80% ou 2/3 de la FMI
Fermeture des plages végétales			
Fermeture des plages minérales			
Usage exclusif des bassins de nage pour la natation			
Utilisation de couloirs de nage de 5 m de large			
Fermeture de certains bassins			
Sens de circulation sur les plages et le bassin			
Plages horaires limitées			

# Les toboggans et pentagliss

Mesures mises en place dans les sites testés

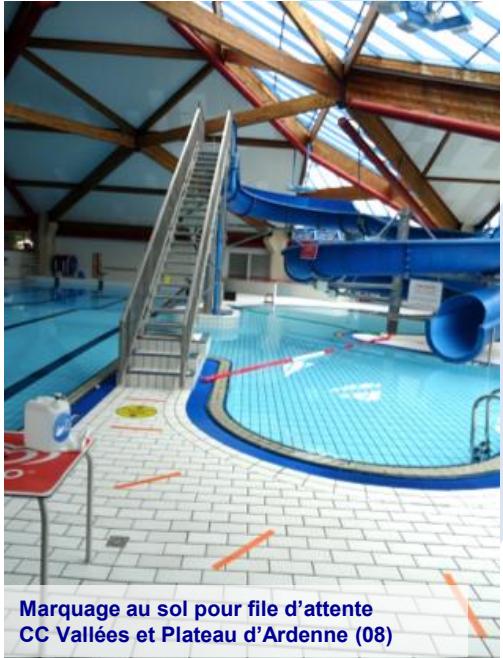


Plus d'un établissement sur 3 a décidé de fermer ces espaces.

Pour les prestations ouvertes, la matérialisation de la file d'attente, l'accès individuel et une surveillance renforcée ont été mis en place.

# Les toboggans et pentagliss

## Retour d'expériences et recommandations



Marquage au sol pour file d'attente  
CC Vallées et Plateau d'Ardenne (08)



Fermeture des toboggans  
La Rochelle (17)

Surveillance et gestion des départs existent souvent en période normale.

Matérialisation de la file d'attente recommandée

La mise à disposition de gel ne paraît pas indispensable.

Mesures	Niveaux		
	3	2	1
Fonctionnement possible avec au minimum la surveillance d'un agent			
Gel hydro alcoolique au départ de l'escalier			
Une seule personne à la fois			
File d'attente matérialisée au sol			
Une piste sur 2 pour les pentabliss			

# Les jeux et jets aquatiques

## Mesures mises en place dans les sites testés

Mesures	Niveaux		
	3	2	1
Surveillants présents pour faire respecter la distanciation			
Fermeture de cet espace			
FMI réduite			

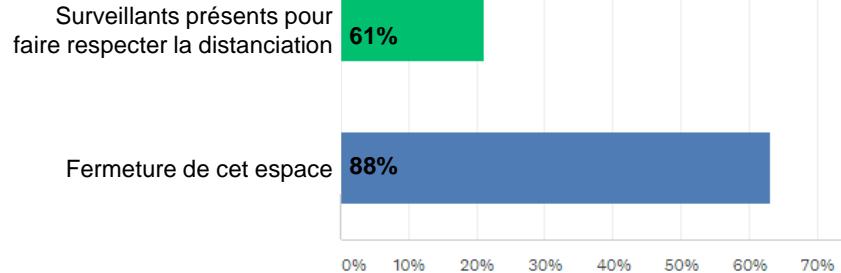
## Espaces généralement fermés dans les sites testés

Une fréquentation au niveau 2 plus large et familiale suppose une réouverture des zones de jeux aquatiques.



# Saunas hammam – espaces bien être

## Mesures mises en place dans les sites testés



## Retour d'expériences et recommandations

La limitation de la fréquentation est une mesure simple à mettre en place pour la réouverture de ces espaces.

Une surveillance accrue est recommandée.

Respect des consignes sanitaires pour l'ouverture ou non de ces espaces.

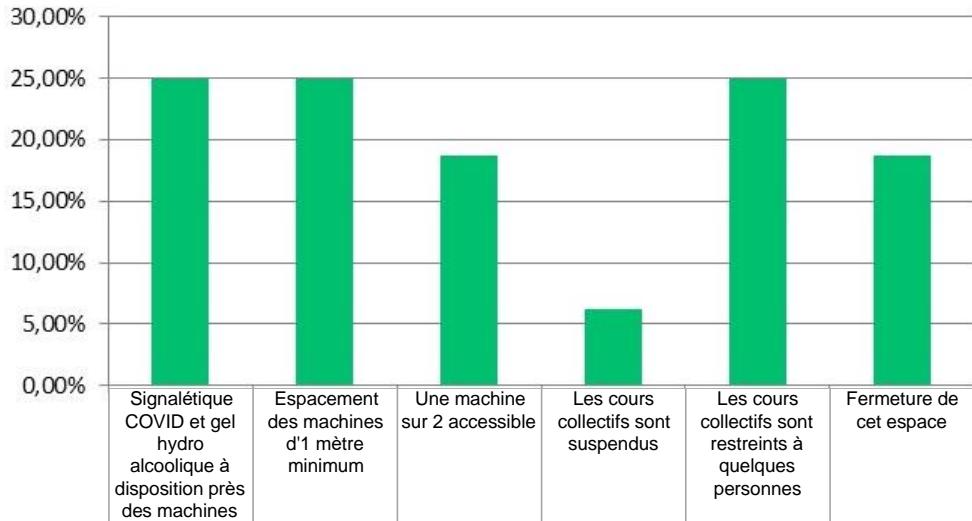
Très peu d'espaces présents ou ouverts dans les équipements testés.

Mise en place d'une surveillance accrue pour mesure principale.

Mesures	Niveaux		
	3	2	1
Surveillants présents pour faire respecter la distanciation			
Limitation de la fréquentation			
Utilisation sur réservation			

# Les salles de fitness

Mesures mises en place dans les sites testés



Peu de sites concernés par cette prestation dans les piscines testées.

Ceux qui ont ouverts (4 sites) ont limité le nombre de machines disponibles dans les zones cardios et le nombre de participants des cours collectifs.

Généralisation des distributeurs de gel hydro-alcoolique

# Les salles de fitness

## Retour d'expériences et recommandations

La limitation de la FMI est facile à mettre en place dans les salles de cardio en espaçant ou limitant le nombre de postes.

L'ouverture des cours collectifs doit être réalisée avec une FMI réduite (1 pers pour 10 m<sup>2</sup>) même lors des phases de déconfinement.

Généralisation de la mise à disposition de gel hydro-alcoolique

Mesures	Niveaux		
	3	2	1
Signalétique Covid et gel hydro alcoolique à disposition près des machines	Red	Red	Orange
Espacement des machines d'un mètre minimum	Red	Orange	Green
Une machine sur 2 accessible	Orange	Orange	Light Purple
Les cours collectifs sont restreints à quelques personnes	Red	Red	Green

# Les piscines en outre-mer

## Mesures mises en place dans les sites testés

Les bassins extérieurs sont fortement implantés en outre-mer, ce qui permet d'évacuer les problèmes techniques liés au traitement d'air.

Les mesures de distanciation sont appliquées avec la mise en place de la marche en avant, la réduction de la FMI (très faible fréquentation, les usagers ne reviennent pas).

Les sites ont rencontré des difficultés d'approvisionnement en matériels et produits pour s'adapter aux recommandations.

Absence de support des ARS locaux, les sites se sont appuyés sur des publications d'ARS métropolitaines.



Saint-Esprit  
(972)

## Retour d'expériences et recommandations

Adapter les mesures à la taille des établissements, aux moyens dont ils disposent.

Prendre en compte les difficultés d'approvisionnement pour le matériel et les produits.

Intégrer les spécificités des établissements d'outre-mer (bassins extérieurs, ventilation naturelle) dans les recommandations.



Saint-André  
(974)

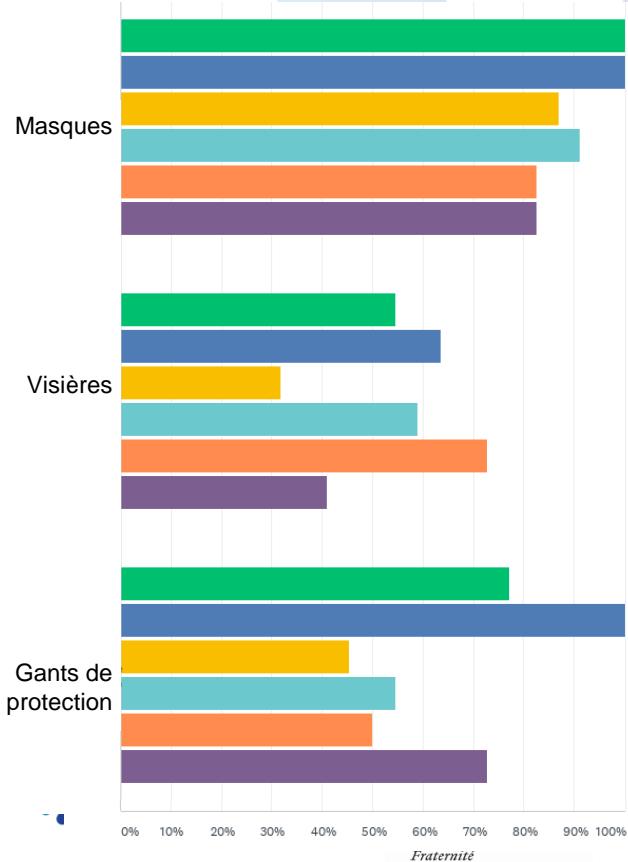
# L'aisance aquatique : Protocole proposé dans les piscines de Grigny et Corbeil

ETAPES	ZONE	ACTIONS	MESURES SANITAIRES	ACTEURS
1	Ecole	Contrôle de l'état de santé des enfants.	Les enfants avec une température supérieure à 38° ou présentant des symptômes respiratoires ou des problèmes gastriques n'ont pas accès à l'activité. Ils portent des tenues légères de sport.	Enseignants et accompagnateurs.
2	Trajet de l'école à la piscine	Les enfants, deux groupes de 15 au maximum suivant la structure d'accueil, sont pris en charge 30 minutes avant l'activité pour être conduits jusqu'à la piscine.	Le déplacement se fait en respect des gestes barrières et des règles relatives à la distanciation sociale.	2 éducateurs (GPS, Ville du associations) et 2 accompagnateurs, parents et agents de la vie scolaire du périscolaire.
3	Sas d'attente à l'extérieur de la piscine	Le groupe et les accompagnateurs se positionnent dans leur file d'attente matérialisée au sol.	Les élèves se positionnent sur les emplacements avec une distance d'1,5m entre eux.	Les accompagnateurs.
4	De la porte d'entrée au pédiluve	Les élèves entrent dans l'établissement à destination des vestiaires.	Un par un les élèves se désinfectent les mains, se déplacent suivant le chemin de circulation matérialisé au sol et se déchaussent dans un emplacement individuel qui maintient la distance sociale entre eux.	Les accompagnateurs et l'agent d'accueil.
5	Dans les vestiaires	Changement pour pratiquer l'activité dans les vestiaires collectifs et/ou les cabines.	Distanciation sociale matérialisée dans les vestiaires collectifs, l'élève accroche sa tenue sur la patère à fin de faciliter le nettoyage des sols et, le cas échéant, des bancs et des parois, dès qu'il a quitté le vestiaire.	2 accompagnateurs, parents et agents assistent les enfants et veillent au respect des mesures sanitaires. 1 agent veille à la disposition des groupes et de leurs accompagnateurs à proximité des vestiaires et de la zone douches/sanitaires.
6	Dans l'espace douches/sanitaires	Enfants et accompagnateurs se lavent les mains, les enfants prennent une douche savonnée avant de se rendre sur le bassin.	Savon à disposition dans le lavabo. Celui-ci est également utilisé avant et après le passage aux toilettes, les besoins sont assis sur urinoirs (condamnés), les chasses d'eau sont fermées et couvercle fermé. "Maintien d'une douche libre entre les enfants. L'espace est nettoyé et désinfecté dès le départ des enfants et à chaque fois que 1 ou 2 entre eux utilisent les toilettes."	2 accompagnateurs et 1 agent d'accueil et d'entretien à disposition.

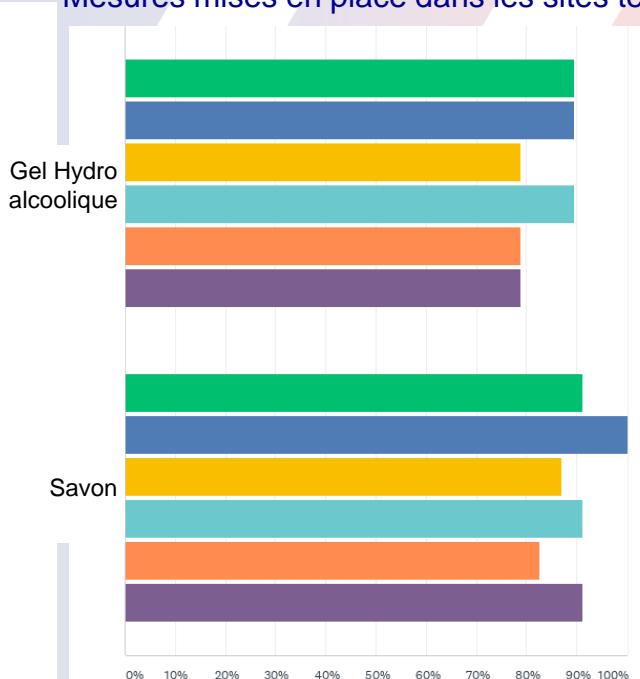
# L'aisance aquatique : Protocole proposé dans les piscines de Grigny et Corbeil

ETAPES	ZONE	ACTIONS	MESURES SANITAIRES	ACTEURS
7	Sur le bassin	Les enfants s'installent sur les bancs dans l'attente de leurs camarades et du début de l'activité.	Les places sont matérialisées en respect des mesures de distanciation sociale. Quand les enfants les quittent elles sont nettoyées et désinfectées avec l'eau du bassin.	6 MNS en pédagogie, 2 MNS en surveillance, agents techniques de la structure, accompagnateurs.
8	Dans l'eau (40 minutes)	Les enfants évoluent, suivant les modalités de la construction de l'Aisance aquatique, autour du bassin.	Circulation de droite à droite avec une distance sociale adaptée, utilisation des murs, perches, étagères, lignes et tapis désinfectés en permanence par l'eau du bassin comme supports. Limitation stricte des trajets et sec. Les MNS portent leurs EPI, un MNS évolue dans l'eau équipé d'un masque facial pour intervenir en cas de besoin. Deux MNS assurent la surveillance suivant les règles d'un POSS adapté au contexte Covid. Installation d'une annexe du poste de secours à proximité d'une distance sociale préservée par les outils et les techniques de sauvetage, actions de secourisme adaptées.	MNS et accompagnateurs.
9	Dans l'espace douches/sanitaires	Les enfants se rincent la tête et la douche avant de retourner aux vestiaires.	Utilisation d'une douche sur deux.	Accompagnateurs et agent d'accueil et d'entretien et disposition du groupe.
10	Dans les vestiaires et dans le hall	Rhabillage.	Mêmes mesures qu'à l'arrivée jusqu'au chaussage. Dès que le groupe a quitté l'établissement un nettoyage complet, avec désinfection, est opéré du bassin, des plages, des bancs, de l'espace douches/sanitaires, des vestiaires et du hall d'entrée.	Accompagnateurs, agent d'accueil et d'entretien, agent d'accueil. MNS et agents techniques.
11	Dans l'enceinte (espaces extérieurs) ou à proximité	Prise en charge des enfants pour une activité S2C complémentaire.	Respect des gestes barrières et des mesures de distanciation sociale.	Educateurs, animateurs, acteurs associatifs, agents culturels et accompagnateurs.
12	Trajet de la piscine à l'école	Les enfants sont pris en charge 20 minutes avant la fin de l'activité pour être reconduits jusqu'à l'école.	Le déplacement est fait en respect des gestes barrières et des règles relatives à la distanciation sociale.	2 éducateurs du GPS, de la ville ou des associations et accompagnateurs, parents ou agents de la vie scolaire ou du périscolaire.

# Le personnel



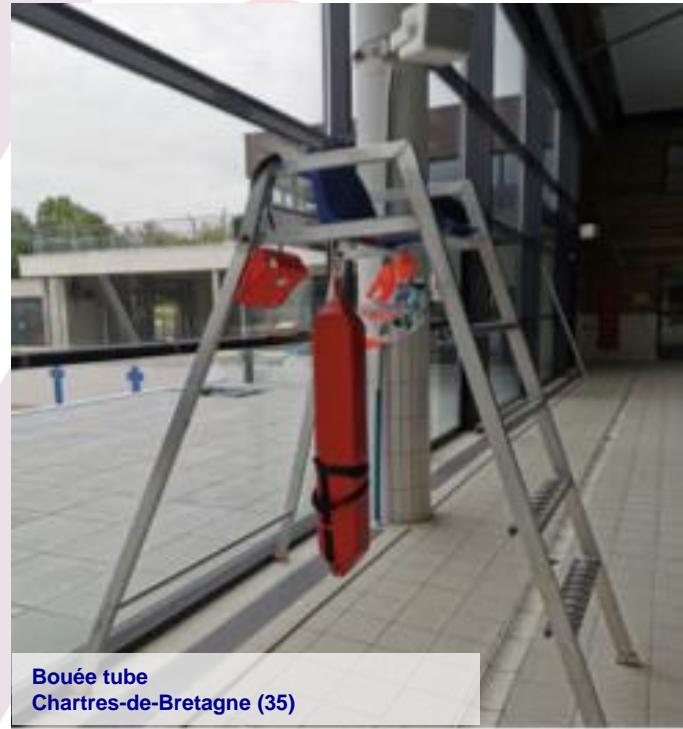
## Mesures mises en place dans les sites testés



Mise en place de mesures de protections généralisées pour le personnel dans les sites testés.

Agents d'accueil   Agents d'entretien   Agents administratifs  
Educateurs sportifs   Surveillants de baignade   Techniciens

# Le personnel



# Le personnel

## Retour d'expériences et recommandations

La protection du personnel est une priorité pour les exploitants.

La mise en place de masques ou de visières en fonction du type de poste est généralisée comme la présence de gel ou savon.

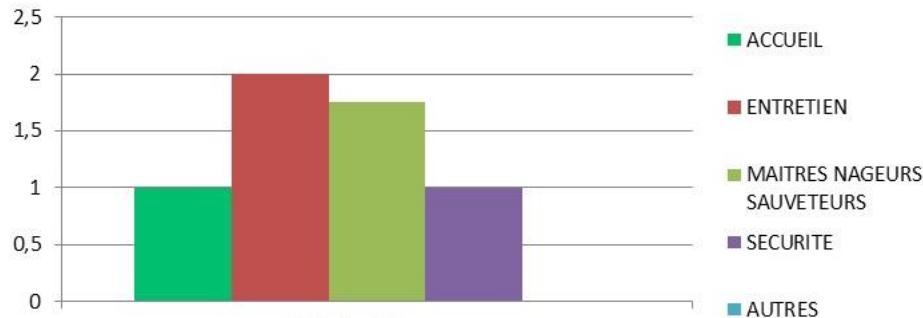
Comme pour le public, un rappel des gestes barrières doit être mis en place dans les espaces réservés au personnel.

Mesures	Niveaux		
	3	2	1
Masques ou visières			
Gants de protection			
Gel hydro-alcoolique ou savon			
Rappel de la distanciation spatiale dans les vestiaires ou salle de repos du personnel			

# Intervention de personnels supplémentaires

## Retours d'expérience et recommandations

Nombre de postes supplémentaires dans les sites testés



La plupart des sites testés affectent du personnel supplémentaire aux équipements ouverts.

Pour une ouverture généralisée, les gestionnaires auront recours à des agents supplémentaires en entretien et sécurité (juillet-août).

Les collectivités qui ne pourront pas avoir recours à des saisonniers (bassins) devront limiter la FMI en conséquence.

# Expérimentation des complexes aquatiques en France

## Les parcours usagers diffusés par les sites



Centre Aquatique Vallée et Plateau d'Ardenne  
<https://www.facebook.com/watch/?v=811933319214793>



Piscine de la Ganterie – Grand Poitiers



L'Archipel – La cité de l'eau – Agde

# Expérimentation des complexes aquatiques en France

## Conclusions sur les retours d'expériences = « Les incontournables »

Réguler la venue dans l'établissement et l'attente à l'accueil (réservation en ligne, créneaux, paiement CB)

Lisibilité des consignes de distanciation (1 ou 2 consignes claires par espace)

Garantir une qualité sanitaire irréprochable : déchaussage avant les vestiaires, douche avant le bain, traitement UV

Favoriser la venue du plus grand nombre grâce à l'ouverture des espaces extérieurs : bassins, plages et gradins

Organiser un circuit favorisant la marche en avant sans croisements

Informier et former le personnel (accueil, entretien, bassins) et lui fournir les équipements de protection

Adapter le POSS pour intégrer les protocoles selon les niveaux d'urgence sanitaire afin de permettre aux établissements de poursuivre leur exploitation et d'anticiper les adaptations.

# Expérimentation des complexes aquatiques en France

Retour d'expériences des gestionnaires :  
Régie publique

M. Stéphane CHATENET, Directeur du SIVOM Complexe aquatique de  
Chartres de Bretagne (35)

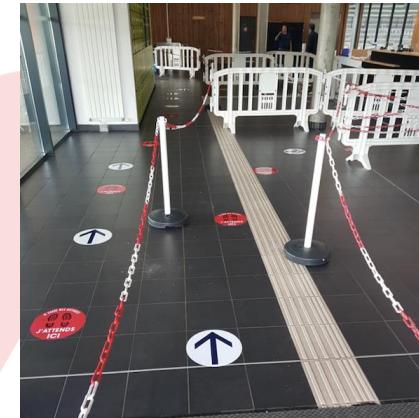


David ADEMAS / Ouest France

# Expérimentation des complexes aquatiques en France

Retour d'expériences des gestionnaires  
Délégation de service public

M. Frédéric GAZERES – VERT MARINE  
Directeur du Complexe aquatique Ingréo à Montauban (82)



# Expérimentation des complexes aquatiques en France

Retour d'expériences des gestionnaires  
Gestion privée

M. Marc LEONARD, Président de Calicéo  
Complexe aquatique de Sainte-Foy-lès-Lyon (69)



# Expérimentation des complexes aquatiques en France

## Point sur la phase 3 de déconfinement – Le décret du 23 juin 2020

*Zone verte : activités individuelles et collectives autorisées en plein air ou dans les équipements couverts*

*Zone orange : activités individuelles autorisées en plein air seulement (Mayotte et Guyane à cette date)*

*Sports de combat non autorisés*

*Distance interpersonnelle de 2 m lors de l'activité physique sauf lorsque la nature même de l'activité physique ne le permet pas*

*Organisation de la pratique sportive*

- ⇒ *Lien vers les protocoles des fédérations à consulter pour la mise en place des activités par les associations*
- ⇒ *Notion de rassemblement limité à 10 personnes*

# Expérimentation des complexes aquatiques en France

## Point sur la phase 3 de déconfinement - Le décret du 23 juin 2020

### Ouverture des équipements sportifs

*Si tout rassemblement mettant en présence simultanée plus de 10 personnes est interdit sur le tout territoire, les ERP peuvent accueillir un nombre total supérieur de personnes, dans les conditions de nature à permettre le respect des règles d'hygiène et de distanciation (art 1 et 44 du décret 31/05/20)*

#### *En zone verte*

- Les équipements de plein air (PA) et les équipements couverts (X) peuvent recevoir plus de 10 personnes et toute activité (stage apprentissage, initiation...) organisée par une personne morale (association, opérateur...)*

#### *En zone orange*

- l'organisation des activités dans les équipements de plein air peuvent accueillir au maximum 10 personnes, exception faite pour les sportifs de haut niveau et professionnels, examens pour diplômes MNS et BNSSA, formations continues)*

*Le port du masque obligatoire en dehors de toute pratique sportive*

*Les vestiaires individuels autorisés, les vestiaires collectifs demeurent fermés sauf si nécessité de traversée des vestiaires collectifs due au sens de circulation de l'équipement.*

# Expérimentation des complexes aquatiques en France

## Point sur la phase 3 de déconfinement - Le guide équipements sportifs

Pour les complexes aquatiques et espaces de baignade naturelle :

*Le principe : assouplissement général des mesures sanitaires tout en maintenant les gestes barrières, et avec une plus grande liberté d'appréciation des gestionnaires.*

- Recommandation d'une FMI Covid-19 au maximum à 80 % de la FMI réglementaire. Une seule directive nationale claire en matière de FMI sur tout le territoire national
- L'application de la distanciation physique est rappelée par un affichage. Elle est d'abord du ressort de la responsabilité individuelle des usagers
- L'éventuelle augmentation du volume d'air neuf dans le traitement d'air est laissée à l'appréciation du gestionnaire
- Le nombre de casiers vestimentaires disponibles n'est pas limité
- Les douches approvisionnées en savon toujours obligatoires, mais non limitées en nombre
- Sauna, hammam et espaces bien-être : ouverture selon les mesures sanitaires
- Rappel : le gestionnaire d'un ERP de 1<sup>ère</sup> catégorie doit faire la déclaration au préfet au plus tard 72h à l'avance. Les gestionnaires des autres équipements n'ont pas cette obligation.

# Expérimentation des complexes aquatiques en France

## Point sur la phase 3 de déconfinement – Le guide équipements sportifs

### Pour les équipements sportifs indoor

- Patinoires : mise à jour des mesures sanitaires recommandées
- Gestion des matériels et équipements nécessaires à la pratique : renvoi aux protocoles des fédérations

# Conclusion – Expérimentation des complexes aquatiques en France

- Dans la situation de crise sanitaire inédite, ce dispositif expérimental a permis de mettre en place un partage des expériences, et d'aider les exploitants publics et privés
- Mise en place de la plateforme des bonnes pratiques issues de cette expérimentation nationale  
⇒ Disponible demain matin avec le replay ainsi que le diaporama diffusé
- La crise sanitaire a fait évoluer le mode de gestion des complexes aquatiques, ces impacts devraient perdurer dans les prochaines années ainsi que sur la conception des installations
- Remerciements à Madame la Ministre des sports et ses services pour sa confiance, à D2X International pour son accompagnement, ainsi qu'à tous ceux et celles qui ont contribué à cette expérimentation ainsi qu'à l'élaboration du Guide des recommandations des équipements sportifs

# Conclusion des retours d'expériences et recommandations

---

L'ANDES et le Ministère des sports vous  
remercient d'avoir participé à ce  
wébinaire.

